



DOSSIERS :

INAUGURATIONS ■
DES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS

BUDGET 2023 ■

LE PROJET FORÊT BLEUE ■

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU	15
Pompiers	18
Police	17
SOS Médecins	3624
Pharmacie de garde	3237
Brigade de gendarmerie d'Angoulins	05 46 56 21 13
Centre Antipoison de Bordeaux	05 56 96 40 80
Hôpital de La Rochelle	05 46 45 50 50
Allô Enfance maltraitée	116 111 ou 119
SOS Amitié	05 46 45 23 23



MAIRIE

26, Grande Rue

■ Accueil du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
et le lundi soir de 18h à 19h

 **Tél. 05 46 56 13 90**

**Retrouvez toute l'actualité
de votre village**

 Mairie de Saint-Vivien

 saint-vivien17.fr



Besoin d'un conseil,
d'un accompagnement ?
Ne restez pas isolé !

**Le CCAS est
à votre écoute**

 **05 46 56 13 90**



Saint-Vivien est sur IntraMuros

IntraMuros est une application
à télécharger sur votre téléphone portable.
Vous y trouvez toutes les informations de votre
commune et de celles qui forment
votre territoire local.

Téléchargement gratuit



■ GROUPE SCOLAIRE

30, Grande Rue

École primaire

Directrice : Patricia DRAPEAU

Tél. 05 46 56 07 39

Accueil périscolaire

Centre de Loisirs « Les Lutins du Marais »

Accueil les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi à partir
de 7h30 jusqu'à 19h et le mercredi jusqu'à 12h30 (hors
vacances scolaires)

Directrice : Sarah GAUDRY

Tél. 06 19 12 21 19

Espace Projets Jeunes (EPJ)

Accueil des adolescents de 11 à 18 ans

tous les mardi et vendredi de 17h à 19h dans la yourte à côté
de l'école (hors vacances scolaires)

Programme spécial pour les vacances à retrouver sur la
page Facebook EPJ St Vivien Angoul'loisirs
ou sur le site de la mairie saint-vivien17.fr

Contact : Pierre-Henri ou Elodie

Tél. 06 29 48 33 28

■ LUDO-BIBLIOTHÈQUE

La Lubie

Ouvert le samedi de 10h00 à 12h30

Tél. : 07 57 00 56 29

Médiabus

Tous les mardis de 16h30 à 19h à côté de la mairie

■ DÉCHETTERIES

Z.I. Saint-Jean des Sables

Rue du Canal à Châtelailon-Plage

Ouverture : (hors jours fériés)

- le lundi de 9h à 12h et de 14h à 19h

- du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Le Fief des Pauvres à Salles-sur-Mer

Ouverture (hors jours fériés)

- le lundi de 9h à 12h et de 14h à 19h

- du mercredi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Enlèvement des encombrants

sur rendez-vous

Tél. 0 805 295 315 (appel gratuit)

Viv'Info Le Magazine est une revue d'informations communales. **Direction de la publication** : Vincent Demester.

Création, mise en page : Imprimerie La Rochelaise. **Crédits photos** : Mairie de Saint-Vivien sauf mentions.

Impression : Imprimerie La Rochelaise. **Distribution** : par les élus. **Tirage** : 700 exemplaires.



Edito

Un été de sécheresse, un automne particulièrement doux, une tempête de début d'hiver relativement forte et des abats d'eau comme jamais observés de mémoire de vivianais...Le risque climatique n'est plus, c'est une réalité et nous allons devoir vivre avec.

J'ai été témoin de belles solidarités dans le village, j'ai vu des agents des collectivités, les pompiers, donner de leur personne afin de préserver ce qui pouvait l'être. Merci à toutes et à tous.

Il faudra sans doute retravailler sur nos ouvrages de gestion du marais, mais aussi songer à l'avenir et poursuivre nos efforts de sobriété et s'interroger très sérieusement sur la production en local d'énergie électrique non carbonée.

Cette année écoulée fut l'occasion de vous présenter au fil des inaugurations et de réalisations en termes de voirie et donc de sécurité, de salles destinées aux enfants et au monde associatif. Ces investissements ont fait l'objet de fortes subventions données par nos partenaires que sont l'État le Département et la CDA.

Elle fut également l'occasion de vivre de beaux moments tels que nos fêtes du marais, de la musique, du 14 juillet. Nous n'avons pas pu cependant honorer notre promesse de planter 2000 arbres à cause des inondations. Mais ce n'est que partie remise...

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous, profitez bien de ces temps d'échanges et de rencontres.

Très cordialement

■ Vincent Demester
Maire de Saint-Vivien



Edito, Agenda P. 3

Ça s'est passé à Saint-Vivien P. 4/5

- Théâtre
- Inauguration de l'Aubette
- Fouilles archéologiques
- Vide grenier
- Village propre
- Fête de la musique et de l'école
- Fête du marais
- 14 juillet
- Marché de Noël

Action sociale/Bibliothèque P. 6

- Le repas des Aînés
- La sélection de la Lubie

Enfance/Jeunesse P. 7

- Le Relais Petite Enfance (RPE) intercommunal
- Rentrée des classes

Travaux P. 8/9

- Une Matinée d'Inaugurations
- Aménagement 4 parcelles à bâtir Verger Ragoterie
- 2022/2023 - L'aboutissement des grands programmes d'investissement

Finances P. 10/11

- Compte administratif 2022
- Budget 2023

Développement durable P. 12/13

- Les Zones d'Accélération de la production d'Energie Renouvelable à Saint-Vivien
- Le projet Forêt Bleue
- RéparEco
- Les déchets... ce qui va changer

Zoom sur nos associations P. 4

La page des enfants P. 15

Recette P. 16

Agenda 2024



22 décembre	Boum de Noël - Les Ecoliers
14 janvier	Vœux
14 janvier	Galette des Rois - UBAC
27 janvier	Apéro concert- Appimômes
3 février	AG Génération Mouvement
4 février	AG Vivien aux Jardins
10 février	Repas du CCAS
17 février	Belote interclub - Génération Mouvement
2 mars	Belote - Génération Mouvement

9 mars	Loto - Les Ecoliers
16/17 mars	Théâtre - Foyer Rural
23/24 mars	Structures Gonflables - Appimômes
6/7 avril	Zone de gratuité - Foyer Rural
12 avril	Carnaval - Les Ecoliers
8 mai	Cérémonie commémorative
26 mai	Vide grenier - Foyer Rural
2 juin	Fête du marais
7 au 9 juin	Elections européennes
15 juin	Guinguette - Les Ecoliers
21 juin	Fête de la musique -Fête l'école - Les Ecoliers
22 juin	Jeux interquartiers - Angoul'loisirs
14 juillet	Fête du 14 juillet
21 juillet	Puces des Couturières - Foyer Rural

Ça s'est passé à Saint-Vivien



Théâtre



**Fouilles archéologiques
de la nouvelle zone d'activités**



Inauguration de l'Aubette



Vide grenier



Village propre

Ça s'est passé à Saint-Vivien



Fête de la musique et de l'école



Fête du marais



14 Juillet



Marché de Noël



Le repas des Aînés

Un petit retour sur le traditionnel repas des aînés de Saint Vivien, qui a eu lieu le 6 mai 2023.

La municipalité de Saint-Vivien et le CCAS ont eu le plaisir de rassembler en ce mois de mai nos aînés autour d'un repas dansant. Cet événement a été un réel succès, combinant joie, convivialité et plaisirs culinaires.

L'événement, qui a eu lieu dans la salle communale décorée avec soin, a accueilli près de 75 de nos aînés.

Ce moment de partage a permis aux participants de se remémorer des moments précieux et de créer de nouveaux souvenirs.

L'ambiance chaleureuse et bienveillante a été soulignée par un repas printanier préparé avec soin, par la cuisine centrale de Rochefort. L'orchestre « Jo Moizotti », qui a résonné dans la salle durant cette journée, a conduit nos aînés à des danses de toutes sortes, sous la camaraderie et le sourire.

Nous remercions à nouveau chaleureusement tous ceux qui ont contribué à faire de cette journée un succès mémorable. Comme chaque année, la municipalité, comme nos aînés, ont apprécié la présence et l'aide de quelques adolescents de l'espace jeunes sur cette manifestation, ce qui favorise l'inter-générationnalité sur notre territoire.



La sélection de la Lubie

JEUX

Attrape rêves :

Tous les enfants le savent : un mauvais rêve peut facilement gâcher une bonne nuit de sommeil. Mais heureusement, les doudous existent pour les aider à affronter leurs pires cauchemars et les transformer en jolies histoires.

Dans Attrape Rêves, les petits joueurs devront utiliser leur sens de l'observation afin de choisir le meilleur doudou qui anéantira le cauchemar chahuteur.

A partir de 4 ans pour 2 à 4 joueurs.

KITES :

Un jeu original, d'ambiance, coopératif et de rapidité sur le thème des cerfs-volants.

Avec des règles simples et une mise en place ultra rapide vous allez enchaîner les parties à coup sûr.

A partir de 10 ans pour 2 à 6 joueurs.

ARK NOVA :

Dans Ark Nova, gérez un zoo et protégez des animaux. Un très bon jeu «expert», intense et puissant, complet et complexe tout en restant accessible.

A partir de 14 ans pour 1 à 4 joueurs.

LIVRES

Hurllements d'Alexis Laipsker

« Un gros coup de cœur »

Un Thriller haletant, addictif, suspense au top ! Une lecture en apnée. Certaines scènes, que l'on peut imaginer, font froid dans le dos.

Quand on commence ce livre, on a beaucoup de mal à le lâcher !

Veiller sur elle de Jean-Baptiste Andrea

Un roman où s'entremêlent l'amour et l'amitié, l'Histoire et la beauté de l'art. Assurément un des très grands livres de cette rentrée littéraire 2023.

On était des loups de Sandrine Collette

Ce roman initiatique sur les relations père/fils, d'une rare intensité, met en scène un homme se retrouvant seul avec son petit garçon dans un décor majestueux de montagnes et de forêts encore sauvages. Un roman coup de poing qui se lit avec les tripes et le cœur ! Ce roman est un vrai « coup de cœur » !

LA LUBIE
Ludo-Bibliothèque de Saint-Vivien

Saint-Vivien
CHARENTE-MARITIME

LA LUBIE ET SI ON Y ALLAIT ?

LUDOTHÈQUE
200 JEUX DE SOCIÉTÉ
POUR JOUER EN FAMILLE, ENTRE AMIS

BIBLIOTHÈQUE
DES LIVRES POUR TOUTE LA FAMILLE
ROMANS, POLARS RÉCENTS
LIVRES ENFANTS

3 LIVRES ET 3 JEUX POUR 3 SEMAINES
INSCRIPTION* ET PRÊT GRATUIT
*sur présentation d'une pièce d'identité

OUVERT LE SAMEDI
10H À 12H30
23 GRANDE RUE SAINT VIVIEN

LALUBIELUDOBIBLIOTHEQUE

Le Relais Petite Enfance (RPE) intercommunal



Le RPE c'est quoi ?

Un service gratuit de proximité et de référence pour l'accueil du jeune enfant.

Le Relais Petite Enfance a pour missions d'informer et d'accompagner les familles et les professionnels de l'accueil individuel.

Le RPE c'est pour qui ?

Pour les familles, afin de les aider dans leurs démarches (recherche d'un mode d'accueil, droits et devoirs dans leur rôle de parent-employeurs...). Pour les professionnels de l'accueil individuel, c'est leur offrir un lieu convivial en leur apportant toutes les informations nécessaires dans le cadre de leur exercice.

Au RPE on fait quoi ?

Le relais organise des matinées d'éveils destinées aux assistantes maternelles des 5 communes (La Jarne, Angoulins, Saint-Vivien, Salles sur Mer et Thairé) et aux enfants qu'elles accueillent quotidiennement.

Tout au long de l'année, des projets sont proposés, certains avec l'aide des assistantes maternelles (semaine nationale de la petite enfance) afin d'éveiller et d'épanouir les tout-petits dans leur développement. Nous partons souvent en extérieur découvrir des lieux favorisant les découvertes et les expériences (relais nature la Moulinette, parcs et jardins, asinerie, muséum d'histoire naturelle, musée du nouveau monde...). Sans



oublier toutes les rencontres intergénérationnelles pour partager ensemble de nouveaux apprentissages.

Des périodes comme l'été favorisent des temps plus privilégiés avec les professionnelles et les enfants.

Des temps collectifs accessibles à toutes celles qui le souhaitent.

Vous avez dit assistant maternel ?

Le choix d'être assistant maternel n'est pas un choix par défaut, c'est un engagement personnel, c'est un métier à la fois riche et complexe. La profession exige une motivation certaine et des qualités indispensables telles que la patience, la vigilance ou encore le sens de l'organisation. Il est nécessaire d'avoir une capacité à observer, à communiquer et à travailler en autonomie tout en s'entourant de personnes ressources pour éviter l'isolement.

Il s'agit de participer à l'épanouissement des enfants, de les aider à grandir, à se construire, à s'éveiller au monde qui les entoure. C'est aussi, s'enrichir à leur contact et pouvoir tisser un lien particulier avec eux.

Le métier peut être très exigeant et accaparant, mais, il est tout aussi passionnant, enrichissant et motivant !

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la responsable du RPE : Carole FERRER au 06 81 42 18 47 ou smalalajarne@yahoo.fr



Rentrée des classes





Une Matinée d'Inaugurations

Samedi 17 juin. Au lendemain du fort tremblement de terre qui secoua notre région, le soleil illuminait le ciel d'une lueur particulière, marquant le début d'une matinée d'inaugurations à Saint-Vivien.

La cérémonie, dirigée par Monsieur le Maire, Vincent DEMESTER, se déroula au rythme d'une promenade estivale, reliant les différents lieux à inaugurer.

Le départ fut donné à proximité de la mairie, en compagnie des riverains et des personnalités conviées pour l'occasion : Madame Sylvie MARCILLY, Présidente du Conseil Départemental, Monsieur Emmanuel CAYRON, secrétaire général de la préfecture de la Charente-Maritime, ainsi que Messieurs les vices présidents de la communauté d'agglomération de La Rochelle, Antoine GRAU, Maire de la commune de Lagord, Vincent COPPOLANI, Maire de La Jarne.

Le cortège se dirigea tout d'abord vers le **nouveau Rond point** d'entrée de village ; puis après un deuxième arrêt à **la Maison de Lili** ce fut le tour de l'atelier **Répar'éco** avant de repartir direction la nouvelle **Salle Traversière** et ses **nouveaux ateliers municipaux**. Et ce fut à la **nouvelle Salle Barbotière** surnommée la salle de la petite enfance que nous conclûmes notre périple.

Les rubans, symboles de commencement, ont été coupés sous les applaudissements chaleureux des riverains et autres invités, marquant ainsi l'ouverture officielle des différents lieux. Les participants ont ensuite exploré les nouveaux espaces avant de partager un buffet aux saveurs d'été.



Aménagement de 4 parcelles à bâtir Verger Ragoterie



La mairie travaille depuis de nombreuses années sur une parcelle située à l'entrée du Verger de la Ragoterie, cette parcelle de plus de 2500 m² à vocation à être vendue en 4 lots à bâtir et à être aménagée en voirie (impasse de la pommeraie).

Les riverains du lotissement ont été à deux reprises sollicités pour donner leur accord à la désaffectation de ces terrains afin de les rendre constructibles.

A la suite de ces démarches, un projet de division a été validé par les services de la CDA et la commune a pu continuer dans ses projets.



Le bénéfice de la vente de ces terrains permettra à la commune de financer des travaux déjà réalisés et pour lesquels la commune a dû contracter des emprunts (aménagement de la voirie pour la sécurisation du village, trottoirs de la Ragoterie, éclairage liaison à la piste cyclable, rond-point à l'entrée du bourg) et de poursuivre sur les années à venir les campagnes de rénovation des quartiers plus anciens :

lotissement de la Romigère et Fief Buchet.

Dans les années 70 ce terrain recevait l'ancienne station d'épuration avant l'arrivée du tout à l'égout sur le lotissement. Cet équipement avait été recouvert de terre végétale et il



était donc primordial avant de vendre ces parcelles de dépolluer et déblayer le site qui recevait des cuves en béton, des canalisations en fibrociment amianté, des anciennes boues et tout un espace d'épandage. Une étude très poussée avait été réalisée en début d'année, avec des fouilles avant de lancer ces travaux d'envergures. Une fois la parcelle déblayée la Commune a procédé au bornage et à la viabilisation des lots. Les parcelles ont fait l'objet d'une publication pour leur mise en vente. A ce jour, trois d'entre elles ont trouvé acquéreur.



2022/2023 - L'aboutissement des grands programmes d'investissement

Aménagement du centre-bourg - Commencé en 2019, le projet de réhabilitation d'équipements publics de la rue Traversière s'est concrétisé avec la réception du chantier fin 2022. Pour mémoire, les travaux consistaient en la transformation d'une ancienne salle de classe en un nouveau bâtiment communal désormais appelé « Salle Traversière », l'aménagement d'un préau et d'un atelier municipal. La cour a été restructurée pour desservir l'espace technique et une partie a été aménagée pour la toute petite enfance.

Cette opération, comprenant les études, la maîtrise d'œuvre, les travaux, les missions de contrôles et autres prestations diverses, a coûté 586 327 euros. La Commune a été soutenue par la participation financière de l'Etat (31 %), celles du Département de la Charente-Maritime (15 %) et de la Communauté d'agglomération de La Rochelle (26 %). Le reste à charge pour Saint-Vivien s'élève à 164 071 euros (28 %).

Carrefour giratoire - Cet autre programme d'envergure, longtemps sollicité par la commune de Saint-Vivien, a débuté en 2017 par des études menées par les services du Département. 2023 a été l'année de sa mise en service. L'opération globale (études, travaux et aménagements) s'élève à 258 073 euros. Elle a été portée financièrement à 68 % par le Département de la Charente-Maritime. La part communale revenant à 82 573 euros.

Equipements de l'accueil de loisirs - Fin 2021, nous étions informés de la possibilité d'être aidés par la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente-Maritime (CAF 17) pour un programme de rénovation de l'accueil de loisirs Les Lutins du Marais, sous réserve de réaliser le projet avant fin 2022.

La collectivité a donc investi dans l'aménagement et l'équipement de jeux extérieurs à destination de la jeunesse (table de ping-pong, aire de jeux pour les tout-petits, achat de structures multiactivités...) et à l'aménagement et l'équipement de la salle Barbotière, dédiée à la petite enfance. Le coût de cette opération s'est élevé à 90 938 euros. La CAF 17 a participé à hauteur de 72 %, le reste à charge pour la Commune étant de 25 338 euros.

Plus modestement mais non moins essentiels, 2023 a été également l'année :

- de l'acquisition d'un nouveau tracteur, de barnums pour l'accueil du public lors des manifestations ;
- de travaux d'amélioration énergétique sur les bâtiments communaux afin faire face à l'inflation du prix de l'énergie ;
- de travaux de voirie pour la mise en sécurité du Marais Doux, de la Grande Rue ;
- de travaux d'aménagement foncier en vue de la vente de 4 terrains communaux.

2022 - Un Compte Administratif excédentaire

En 2022, notre Commune a dégagé un excédent budgétaire d'un peu plus de 115 000 euros, ce qui témoigne d'une gestion financière efficace, d'une politique fiscale prudente et de choix budgétaires judicieux.

Ce succès aurait normalement dû susciter l'enthousiasme, cependant une ombre plane en raison de l'escalade rapide des prix et notamment ceux de l'énergie.

L'augmentation significative des prix de l'énergie représente un défi majeur pour la collectivité. Les coûts opérationnels tels que l'éclairage public, le chauffage des bâtiments municipaux et le fonctionnement des équipements, ont été maîtrisés par des investissements de contrôle de la consommation et par une diminution des amplitudes horaires de fonctionnement.

Face à cette conjoncture difficile, la commune explore différentes stratégies pour atténuer l'impact financier de l'envolée des coûts. Cela pourrait inclure des initiatives d'efficacité énergétique, ainsi que la recherche de sources d'énergies alternatives.

En dépit des difficultés, la Commune est résolue à maintenir son engagement envers le bien-être de ses citoyens tout en naviguant à travers ces eaux financières incertaines. Dans ce contexte, la solidarité collective joue un rôle crucial. La municipalité encourage la participation citoyenne et sollicite des idées novatrices pour faire face à cette crise énergétique.

Dépenses

Charges à caractère général

280 767 €

**Charges de personnel
et frais assimilés**

435 538 €

Charges gestion courante

163 186 €

Autres dépenses

17 777 €

RÉSULTAT 2022

115 132 €

Recettes

Produits des services

79 200 €

Impôts et taxes

679 832 €

Dotations et subventions

143 819 €

Divers produits

45 347 €

Excédent reporté

64 202 €



Budget 2023 - Les défis de la Commune face à l'inflation

La gestion d'un budget municipal peut être un exercice complexe, surtout lorsque la Commune est confrontée à des contraintes financières sévères.

Notre collectivité se distingue par une approche prudente dans la gestion de ses finances, cherchant constamment à équilibrer les besoins collectifs avec les ressources disponibles. Cependant, une marge de manœuvre restreinte rend chaque décision budgétaire cruciale, car la moindre fluctuation peut avoir des répercussions significatives sur les services municipaux et le bien-être de la population.

Les contraintes budgétaires obligent la Commune à hiérarchiser ses priorités.

Des services essentiels, tels que l'éducation et la sécurité, sont préservés autant que possible, tandis que d'autres secteurs font l'objet de coupes budgétaires parfois douloureuses.

Bien que confrontée à des défis importants, elle demeure résolue à garantir le bien-être de ses concitoyens tout en recherchant des solutions novatrices pour surmonter les contraintes financières.

Malgré des ressources limitées, notre collectivité s'efforce d'offrir un éventail croissant de services de proximité grâce à l'investissement remarquable de ses agents territoriaux. Leur engagement va au-delà de leurs tâches professionnelles, avec de nombreux employés s'investissant volontairement dans des initiatives locales. De la garde d'enfants à l'assistance aux personnes âgées, en passant par des activités culturelles, le village demeure un lieu où la qualité de vie s'améliore malgré les défis financiers.

Recettes		
Produits des services, domaine et ventes	65 700 €	7%
Impôts et taxes	709 806 €	72%
Dotations, subventions et participations	155 303 €	16%
Produits exceptionnels	3 735 €	0%
Aténuation de charges	1 645 €	0%
Autres produits	2 349 €	0%
Exédents reporté	48 462 €	5%
Total Produits	987 000 €	100%

Dépenses		
Charges à caractère Général	319 878 €	32%
Charges de personnel et frais assimilés	471 160 €	48%
Atténuation de produits	3 700 €	0%
Autres charges de gestion courante	172 510 €	17%
Charges financières	7 771 €	1%
Autres Charges	11 981 €	1%
Total Charges	987 000 €	100%



Les Zones d'Accélération de la production d'Énergie Renouvelable à Saint-Vivien

Les évènements géopolitiques et les crises climatiques ont souligné **la nécessité pour la France de renforcer sa souveraineté** énergétique, meilleur moyen de fournir au pays une énergie en quantité suffisante et à un coût acceptable.

Dans la mesure où la production d'électricité nucléaire devrait rester globalement stable dans les prochaines décennies puisque la mise en service de nouvelles centrales ne fera que pallier la fermeture progressive des anciennes, **le développement rapide et massif des ENR apparaît indispensable.**

Les zones d'accélération de la production d'énergie renouvelable (ZAENR) constituent une des nombreuses dispositions introduites par la loi d'accélération de la production des énergies renouvelables (loi APER) du 10 mars 2023.

- Les ZAENR sont des secteurs géographiques au sein desquels les projets de production d'énergie renouvelable bénéficieront d'avantages d'ordre économique (bonification du tarif de revente de l'énergie produite par exemple) et administratif (simplification de certaines procédures).
- C'est aux communes qu'il revient de définir les ZAENR qu'elles souhaitent voir mises en place sur leur territoire après une concertation du public selon des modalités qu'elles auront elles-mêmes définies.
- Les zones doivent être précisées pour chaque source d'ENR (solaire, éolien, géothermie, méthanisation, bois-énergie...) et resteront valables 5 ans.

Il revient aux communes d'identifier des ZAENR sur leur territoire avant le 31 décembre 2023 après une concertation du public dont elles déterminent librement la forme :

Un « café citoyen » organisé dans la salle du conseil a permis d'échanger sur ce dispositif le samedi 4 novembre 2023.

Inscrite à l'ordre du jour du conseil municipal du 8 novembre 2023 cette question a occasionné un débat riche qui a déterminé nos choix en termes de zonage sur les différentes ENR.

Ainsi le photovoltaïque sera privilégié sous différentes formes sur l'ensemble de la commune, l'éolien dans une zone restreinte autour du silo à grains, le méthanier dans les zones agricoles... Le conseil municipal, après en avoir délibéré, charge le maire de transmettre au référent préfectoral, à l'EPCI et au SCOT, les zones identifiées.



Le projet Forêt Bleue



Le projet consiste à planter des arbres dans les espaces libres le permettant, en périphérie des communes de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle. L'ensemble de ces mini-forêts constituées, appelées « Forêt Bleue », permettra de transformer le paysage de notre territoire, développer la biodiversité, créer des îlots de fraîcheur et séquestrer du carbone.

La Forêt Bleue est un projet porté par un groupe de citoyens et par la Coopérative Carbone. Après Dompierre-sur-Mer en 2022, c'est au tour de Saint-Vivien et l'Houmeau d'accueillir 2 nouvelles Forêt Bleue cette année !

Le projet à Saint-Vivien

1927 arbres vont être plantés sur 5 sites différents : allée Sud, le Rucher, le Parc, les Majolières et la Ragoterie.

Plus d'une trentaine d'essences vont créer ces îlots de verdure et de fraîcheur au sein de la commune, parmi lesquelles des noisetiers, des érables champêtres, des frênes, des ormes, des troènes du Japon, des figuiers, des amandiers, des cerisiers,...



Ensemble, plantons des milliers d'arbres.
La Forêt Bleue



Le chantier participatif du 3 Février 2024

- Accueil à partir de 8h30, salle Traversière
- Pot convivial en fin de chantier, offert par la mairie
- Chantier participatif ouvert à toutes et tous
- Venir avec des bottes et des gants, et si possible transplantoir, bêche et massette
- Des ambassadeurs Forêt Bleue seront présents pour vous accueillir, vous former et vous accompagner tout au long de la matinée
- Inscription sur : <https://framaforms.org/inscription-chantier-participatif-de-plantation-foret-bleue-saint-vivien-1689603694>

Pour contribuer financièrement au projet Forêt Bleue : <https://larochelle.cooperativecarbone.fr/projects/la-foret-bleue/>

RéparEco



Notre atelier de réparations participatives fonctionne maintenant à plein régime.

Nous avons fait quelques travaux

de rénovation et de décoration pour améliorer encore ce lieu.

Avec deux mercredis soir et un samedi matin par mois, nous faisons face à des demandes très variées, ce qui nous oblige à nous remettre en question en permanence.

Cela est passionnant et les personnes qui viennent nous voir font également de grands efforts pour réparer avec notre aide leur matériel.

Certains reviennent pour un autre objet en panne et même parfois ne serait-ce que pour venir nous voir bricoler et prendre un café.

Nous sommes à ce jour une quinzaine de bénévoles avec des secteurs d'activités différents mais aussi communs, allant de l'électroménager, vélo, couture, objets cassés, ...

N'hésitez pas à venir avec votre matériel en panne au lieu de le jeter !!

En plus pour les gourmands, nous avons des petits gâteaux fabrication maison en plus du café, thé, ou jus de fruits.

À ce jour nous avons des vélos que nous pouvons prêter en dépannage, ainsi que des télévisions, machine à café, fer à repasser et autres.

Un peu d'humour pour finir, dans un grille-pain qui ne fonctionnait pas correctement (et pour cause), nous avons trouvé une souris, qui, vu son état, devait y être depuis longtemps !






L'atelier de bricolage participatif

Ne jetons plus ! réparons ensemble!

Le 3eme SAMEDI de 9h à 12h

Le 1er et 4eme MERCREDI de 18h30 à 20h

GRATUIT

petits matériels électroménager en panne, vêtements abîmés, cycles dérèglés, objets cassés

Convivial

Réparateurs bénévoles

Contact: 06 09 69 59 43
saintvivienrc@gmail.com
<https://repaircafe.org/fr/>



Les déchets... ce qui va changer

Diminuer de 60 kg la quantité de déchets produite par habitant d'ici à 2030, c'est l'objectif que l'Agglo s'est fixé pour préserver l'environnement, répondre aux nouvelles réglementations et maîtriser les coûts de gestion du service.

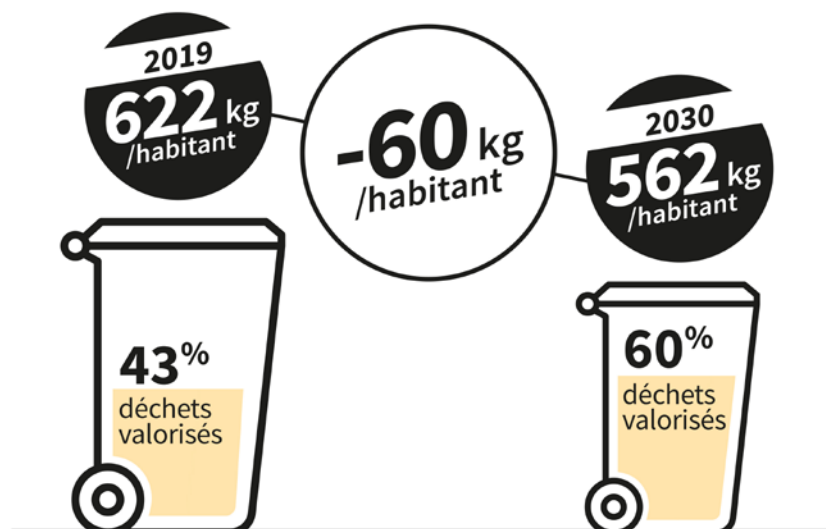
Une **grande enquête sur les déchets sera menée en porte-à-porte entre janvier 2024 et mi-2025** auprès de

tous les usagers de l'Agglo (particuliers et professionnels, soit environ 110 000), pour préparer les évolutions du service et vous aider à « faire le tri dans vos habitudes ».

« Faire le tri dans ses habitudes », c'est adopter de nouvelles habitudes de consommation pour réduire ses déchets et de nouveaux gestes de tri pour mieux valoriser ceux que l'on

ne peut éviter : composter plutôt que jeter à la poubelle, pailler ses plantations avec les végétaux du jardin, réparer, donner ou vendre ses objets et vêtements, coller un autocollant « Stop pub » sur sa boîte aux lettres, finir son assiette, boire de l'eau du robinet plutôt qu'en bouteille ou encore acheter en vrac.

Objectif : 60 kg en moins par habitant d'ici 2030 ! C'est possible.



Les habitants des communes d'Yves, Thairé, Saint-Vivien, Salles-sur-Mer, Croix-Chapeau et La Jarrrie seront les premiers concernés (de janvier à avril 2024). L'enquête se poursuivra ensuite dans les autres communes jusqu'à mi-2025.

Après la distribution d'un courrier d'information dans les boîtes aux lettres annonçant le passage de l'enquête dans votre commune, dans vos quartiers, **des enquêteurs mandatés par l'Agglo réaliseront des visites en porte-à-porte** pour faire le point sur la composition de votre foyer et vous remettre des guides pratiques sur les évolutions du service et sur les « trucs et astuces » pour réduire et bien trier ses déchets.

Zoom sur nos associations

Forum des Associations



Saint-Vivien est sur **IntraMuros**

DISPONIBLE SUR **Google Play** Disponible sur **App Store**

Téléchargement gratuit

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours.

*Restez connecté
@vec votre village !*



Téléchargez vite l'application

IntraMuros

elle est **gratuite** !

Vous y retrouverez ...

Les **événements** de Saint-Vivien

Les **actualités** de Saint-Vivien

Les **alertes météo** de Saint-Vivien

Et de **nombreuses informations** sur Saint-Vivien

Une application faite pour vous !



Quelle est l'histoire du Père Noël ?

Avant le Père-Noël, il n'y avait que le Saint-Nicolas que l'on fêtait le 6 décembre. Les premières traces du Père Noël remontent à plus de 170 ans aux Etats-Unis.

En effet, ce sont les hollandais qui ont « importé » le Saint-Nicolas aux États-Unis sous le nom de Santa-Claus. Aux États-Unis, la fête de la Saint-Nicolas s'est décalée pour coïncider avec Noël et en faire une grande fête des enfants où ils reçoivent notamment des cadeaux.

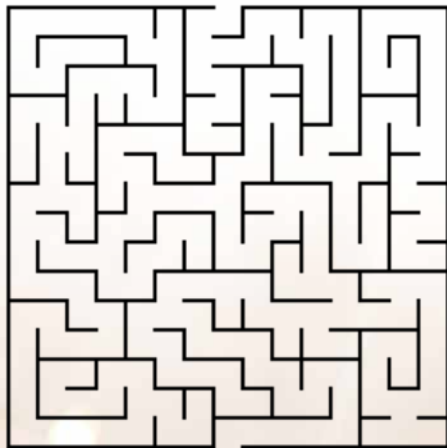
Le Saint-Nicolas ne récompensait que les enfants sages alors que son compère le père Fouettard s'occupait de punir les autres. Le Père Noël avec son visage doux et son grand pantalon, quant à lui, s'adresse à tous les enfants !

En France c'est au moment de la première guerre mondiale que le Père Noël s'est imposé comme un symbole de Noël et un personnage très important dans le cœur des enfants. Il n'a cependant pas détrôné le Saint-Nicolas, qui reste fêté encore aujourd'hui un peu partout.



Saint-Nicolas et son âne

Aide Saint-Nicolas à retrouver son âne



Saint-Nicolas a perdu son ombre

Peux-tu retrouver la bonne ombre de Saint-Nicolas ?



Le jeu des 7 différences

Trouve les 7 différences entre ces deux images



Mannele ou Manalas de Saint-Nicolas

Les manneles ou manalas sont des pâtisseries ressemblant à des brioches qui sont habituellement faites à la Saint-Nicolas ou à Noël. Elles viennent d'Alsace et sont très appréciées par les enfants lors des fêtes de fin d'année. C'est une recette typique un peu longue à préparer mais que toute la famille adorera !

Pour une dizaine de manneles :

- 500g de farine
- 100g de sucre
- 100g de beurre
- 200g de lait
- 2 œufs entiers + 1 jaune
- 1/2 paquet de levure boulangère (soit environ 25g)
- 1 cc de sel

Étapes pour réaliser vos manneles/manalas :

- Commencez par verser la levure boulangère dans le lait tiède et laissez reposer 5 minutes
- Ajoutez 1/5 de la farine (soit 100g) petit à petit en mélangeant bien.
- Laissez poser la pâte 20 minutes dans un endroit tiède en la recouvrant d'un linge propre.
- Faites fondre le beurre dans une casserole avec le reste du lait, le sucre et le sel.
- Attendez 5 minutes que le mélange refroidisse un peu et ajoutez-le à la pâte en pétrissant bien.
- Ajoutez les 2 œufs et la farine en pétrissant bien (au moins 15 minutes)
- Laissez lever pendant 30 minutes dans une pièce tiède en couvrant du linge.
- Farinez le plan de travail et formez des bonhommes d'environ 15 cm de long.
- Posez vos bonhommes sur du papier sulfurisé, sur la plaque de cuisson
- Mélangez le jaune d'œuf avec un peu de lait et mettez-en sur les bonhommes afin qu'ils dorent bien au four.
- Utilisez des raisins secs ou des pépites de chocolat pour faire les yeux et les boutons des bonhommes.
- Laissez poser 20 minutes afin qu'ils lèvent encore un peu.
- Faites cuire à 180°C pendant 25 minutes en chaleur tournante.



Bonne dégustation !